

AVIS DE CONSULTATION – M.A.P.A.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de BRIGNOLES – Direction Commande Publique- Annexe municipale - 19 Rue Lice de Signon - courriel : achats.publics@brignoles.fr – Tél. : 04.94.86.22.17/Fax 04.94.59.16.93

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-brignoles.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Mise en page du bulletin d'information de la ville de Brignoles.

Type de marché : Marché de services

Mode de passation : Marché à procédure adaptée ouvert en application des articles 26 II 2° et 28 du Code des Marchés Publics.

Caractéristiques principales : Dans le cadre de la refonte du magazine municipal, la commune de Brignoles a conclu un précédent marché destiné à créer une nouvelle charte graphique et à réaliser la maquette de chaque magazine pour une durée d'un an.

Au terme de cette année, la commune souhaite poursuivre les parutions de ces bulletins d'informations.

Le présent marché est destiné à concevoir la réalisation d'une maquette du magazine municipal qui proposera aux administrés les différentes informations communales y compris l'agenda des manifestations.

Les prestations demandées consistent en la réalisation de la maquette de chaque magazine à paraître.

La parution sera bimestrielle (tous les 2 mois).

Durée du marché :

Il est conclu pour une première période d'un an, reconductible 4 fois par voie expresse pour la même période. La durée globale maximale du marché est de 60 mois.

Code NUTS : FR825

Code CPV : Principal – 79822500-7 (Service de conception graphique) / Complémentaire – 22213000-6 (Magazine)

Variantes : Non autorisées.

Modalités essentielles de financement : Fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par lui :

Les justifications à produire prévues aux articles 43 à 45 du code des marchés publics; Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1, : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; éventuellement le numéro et la nature du (des) lot(s) concerné(s); si le candidat se présente seul ou en groupement; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa DC2 n'est pas produit).
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Déclaration relative au chiffre d'affaires global et au chiffre d'affaires concernant les fournitures et prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

N.B : Conformément au décret n° 2014-1097 du 26 septembre 2014 publié au Journal Officiel le 28 septembre 2014 portant mesures de simplification applicables aux marchés publics : A compter du 1^{er} octobre 2014 « Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Le pouvoir adjudicateur précise que les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui lui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables ».

Modalités et critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Prix des prestations : 60%/Qualité des prestations : 40%

Date limite de réception des offres : Le **Vendredi 24 Avril 2015 à 16 heures.**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels :

Le dossier de consultation peut être demandé par écrit (courrier, télécopieur, courriel) ou retiré gratuitement auprès de la Direction Commande Publique à l'adresse indiquée ci-dessus. Il peut également être téléchargé gratuitement sur le site : www.marchesonline.com

Conditions de remise des offres :

Le dossier devra être remis sur support papier et contenu dans une enveloppe portant la mention «Mise en page du bulletin d'information de la ville de Brignoles» « Ne pas ouvrir » et le cachet du prestataire. Les offres seront remises contre récépissé ou envoyées en recommandé, à l'adresse postale indiquée ci-dessus. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

Ordre administratif : Direction Commande Publique (coordonnées ci-dessus)

Ordre technique : Direction de la Communication dont la responsable est Madame Pauline MEYER Tél : 04 94 86 22 31 / 06 37 03 16 21 – Email : meyerp@brignoles.fr ou Madame Johanna SIREUILLE Tél : 04 94 86 22 36 / 06 37 03 05 70 – Email : sireuillej@brignoles.fr – Hôtel de Ville (2^{ème} étage), Place caramy – 83170 Brignoles.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine - 83 000 Toulon.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le Lundi 23 Mars 2015